

RECTIFICATION

Dans l'histoire de l'établissement des Jésuites de Saint-Joseph, publiée par la *Revue du Lyonnais* du mois dernier, il est dit que : « cette maison, prise en location par l'administration dans les premières années de ce siècle, servit de prison jusque vers l'année 1832. » Il y a là une erreur : en effet, bien avant le commencement du XIX^e siècle, les bâtiments de Saint-Joseph furent convertis en prison. Des lettres patentes du roi, du 5 mars 1767, reconnaissant la nécessité de reconstruire des prisons de Roanne, il fallut songer au transport des prisonniers dans un autre local. Alors des lettres patentes du 5 avril 1772, ordonnèrent de réparer les prisons de Saint-Joseph, et d'autres lettres, du 14 juillet 1773, prescrivirent le transport provisoire des détenus de Roanne dans ce nouvel asile pénitentiaire. (voir ma notice sur l'architecte Bugniet, *Revue du Lyonnais*, 2^e série, tome 27, p. 23).

Le 9 septembre 1792, la populace ayant envahi le château de Pierre-Scize, y massacra plusieurs officiers du régiment *Royal-Pologne* et de là se porta dans les prisons de Roanne et de Saint-Joseph, où plusieurs assassinats eurent lieu. Plus tard, après le 9 thermidor, les passions réactionnaires ensanglantèrent de nouveau les prisons de la ville, parmi lesquelles se trouva celle de Saint-Joseph. (A GUILLON, *Hist. de la révolut. à Lyon.*)

P. S.-O.

CHRONIQUE LOCALE.

Qui sera timbré ? qui ne le sera pas ? Naturellement personne ne veut l'être, et la *Revue du Lyonnais* moins que tout autre ; on n'aime pas à s'entendre dire : « Tiens, il a son coup de marteau, » et une publication si savante serait peu flattée d'être traitée comme si elle publiait Rocambole. Eloignez de nous ce fléau, grand Dieu ! *sit ut est* ; la *Revue* dit comme la blanche hermine de Florian :

Une tache me fait mourir.

Qu'elle reste donc pure et immaculée afin de vivre, quoique, suivant le *Courrier de Lyon*, son existence importe peu au monde, puisqu'elle ne s'occupe pas de politique. Merci du peu.

Guenille, si l'on veut, ma guenille m'est chère.

Elle ne pèse pas le destin des États, non, mais elle instruit le présent par les leçons du passé.

Et souvent ces leçons valent bien un fromage.